

Projet Pédagogique Accueils Périscolaires



**Mairie de Sotteville-Lès-Rouen
2025 – 2026**

**Groupe Scolaire Henri de
Gadeau de Kerville**

SOMMAIRE

I. PRESENTATION.....page 3

- 1- Introduction**
- 2- L'organisateur et les locaux**
- 3- La journée type**
- 4- Le personnel encadrant**
- 5- Accessibilité**

II. LA DEMARCHE EDUCATIVE.....page 5

- 1- Le Pacte municipal de réussite éducative**
- 2- Les objectifs des temps périscolaires**

III. LE ROLE DE CHAQUE ACTEUR

- 1- Le/la coordonnateur/trice périscolaire**
- 2- Les animateurs/trices périscolaires**
- 3- Les Responsables de site**

IV. LE PROJET D'ACTIVITES

- 1- L'accueil périscolaire du matin**
- 2- La pause méridienne**
- 3- L'accueil périscolaire du soir**

V. COMMUNICATION

VI. EVALUATION

VII. ANNEXES

PRESENTATION

1- Introduction

Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

La notion de projet pédagogique repose sur des bases essentielles dont il faut définir avec exactitude la portée. Sa définition sera explicitée tout au long de cette rédaction.

Ce projet est destiné aux animateurs : il est avant tout un outil de travail et de référence.

Elaboré par l'équipe pédagogique, en cohérence avec le Pacte municipal de réussite éducative, il tend à définir et à clarifier les attentes de la direction : tâches, rôles, fonction de chacun...

Toute personne faisant partie de l'équipe pour l'année 2025-2026, doit adhérer et s'intégrer à la mise en application de ce projet. Ainsi, chacun s'occupera de mener à bien la fonction et les tâches qui lui sont attribuées en n'excluant nullement une entraide, une solidarité, ainsi qu'une polyvalence.

L'équipe est composée d'un nombre d'animateurs, qui respectera les normes d'encadrement. Ceux-ci s'investiront pour faire vivre aux enfants une année de qualité, dans le cadre des accueils périscolaires présents sur toutes les écoles de la commune.

Les accueils périscolaires du matin et du soir sont déclarés comme Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) auprès de la Direction Départementale Délégation de Cohésion Sociale (DDDCS) de Seine-Maritime.

La pause méridienne n'est pas déclarée comme ACM, mais la Ville a fait le choix de l'intégrer au projet pédagogique des accueils périscolaires, afin d'affirmer ses ambitions éducatives sur le temps du midi.

A la rentrée 2022, les accueils périscolaires deviennent une compétence du service vie des écoles. Ce regroupement est destiné à favoriser une **continuité éducative entre le temps du midi et les accueils périscolaires du matin et du soir.**

Les accueils périscolaires sont ouverts dans chaque groupe scolaire, sous la responsabilité d'un/une coordonnateur/trice périscolaire qui s'assure du lien avec les familles et les différentes équipes présentes sur le groupe scolaire. Sur la pause méridienne, le/la coordonnateur/trice périscolaire formera un binôme avec la Responsable de Site (RDS) de façon à avoir une grande transversalité dans les domaines de la restauration et de l'animation.

2- L'organisateur et les locaux

Mairie de Sotteville-lès-Rouen
Accueils de loisirs périscolaires présents sur les 6 groupes scolaires¹ de la
Ville, correspondant à 13 écoles.
76300 Sotteville-lès-Rouen

Comme énoncé, ci-dessus, les accueils de loisirs périscolaires se déroulent sur les écoles. Afin de permettre un bon fonctionnement, une « Charte de la vie des écoles » a été mise en place dans le but d'un partage serein des locaux, du matériel et de cohérence des règles de vie.

L'utilisation des salles sera spécifiée dans la partie « le projet d'activités ».

Concernant les moins de 6 ans :

La DDDCS 76 sollicite un avis du service départemental de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental et, sur la base de son rapport, délivre ou non une autorisation pour un nombre précis d'enfants.

3- La journée type

C'est ainsi que se décline la journée type d'un élève sottevillais :



L'horaire spécifique de la Petite section s'applique uniquement pour la pause méridienne.

¹ Voir annexe 1

4- Le personnel encadrant

Un/une directeur/trice d'accueil de loisirs périscolaires, dénommé « **coordonnateur/trice périscolaire** » est positionné sur chaque groupe scolaire soit un total de 7, auquel s'ajoute une adjointe positionnée sur l'école maternelle Jean Rostand. Une équipe d'animateurs/trices est composée pour chaque temps en fonction du nombre d'enfants accueillis. Pour la pause méridienne, cette équipe intègre notamment des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) et des agents d'écoles, qui remplissent les fonctions d'animateurs/trices sur ce temps.

Sur les temps d'accueils périscolaires du matin et du soir, le taux d'encadrement est régi par la déclaration de la Direction Départementale Délégation de Cohésion Sociale (DDDCS). La commune étant signataire d'un Projet Educatif de Territoire, les taux d'encadrement assouplis sont appliqués :

	Accueil périscolaire du matin et du soir (PEdT)	Temps méridien
Taux d'encadrement moins de 6 ans	1 animateur pour 14 mineurs	Pas d'exigence réglementaire sur le taux d'encadrement et la qualification de l'équipe d'animation
Taux d'encadrement plus de 6 ans	1 animateur pour 18 mineurs	

Les intervenants extérieurs ponctuels sont inclus dans le quota d'encadrement pris en compte dans la déclaration auprès de la DDDCS.

Cependant et dans une recherche de qualité, la qualification est privilégiée dans tous les domaines d'intervention.

5- Accessibilité

Bureau :

Un bureau partagé avec la responsable de site est à disposition du/de la coordonnateur/trice périscolaire afin d'accomplir les tâches administratives liées au temps méridien. Un second bureau, réservé au coordonnateur/trice, situé à la passerelle (garderie). Le bureau est équipé d'un ordinateur et d'un smartphone.

L'utilisation de l'outil informatique (Concerto) pour le pointage des enfants présents sur l'ensemble des temps d'accueil (dont le matin et le soir) permet de contacter les familles et de visualiser la fiche sanitaire.

Infirmierie :

Une infirmerie est disponible dans chaque école élémentaire, une armoire infirmerie est également disponible dans l'école maternelle.
Le personnel encadrant doit être en capacité de :

- ✓ Vérifier les fiches administratives appelées plus communément fiches sanitaires (voir logiciel CONCERTO).
- ✓ Prendre connaissance de toute remarque concernant les problèmes éventuels des enfants (allergie, traitement).
- ✓ Donner les traitements médicaux dans le respect de l'ordonnance du médecin, en cas de Projet d'accueil individualisé (PAI).
- ✓ Pratiquer les petits soins usuels.
- ✓ Remplir le cahier d'infirmier.
- ✓ Gérer la pharmacie et les trousseaux de secours.
- ✓ Faire un lien direct avec l'équipe sur les informations concernant l'enfant (état de santé ou autre).

I. LA DEMARCHE EDUCATIVE

1- Le Pacte municipal de réussite éducative

Les objectifs du Pacte Municipal de Réussite Educative (PMRE) découlent des orientations et des valeurs défendues par la Ville. Ils se matérialisent au travers de dispositifs existants ou nouveaux. Sa finalité est de **favoriser la réussite de tous les enfants en contribuant à leur développement et au respect de leur personne.**

Les objectifs éducatifs généraux du PMRE sont les suivants :

- **Œuvrer à l'égalité des chances**
- **Permettre l'épanouissement de l'enfant**
- **Promouvoir le vivre ensemble et l'exercice de la citoyenneté**
- **Valoriser le partenariat éducatif**

2- Les objectifs des temps périscolaires

Les différents temps périscolaires s'inscrivent dans les objectifs du PMRE, plus particulièrement « Permettre l'épanouissement de l'enfant » et « Promouvoir le vivre ensemble et l'exercice de la citoyenneté ».

Afin de pouvoir l'atteindre, chaque temps périscolaire a des objectifs opérationnels propres.

Accueil périscolaire du matin :

- Accompagner les enfants dans le respect de leur rythme.

Pause méridienne :

- Permettre à l'enfant d'être co-acteur de la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Permettre le développement des compétences éducatives des différents personnels concernés par l'ensemble du temps méridien ;
- Mettre en place des espaces dédiés à l'expression, la détente et au partage et favoriser le libre choix de l'enfant.

Accueil périscolaire du soir :

- Développer les activités de groupe favorisant l'éveil, la coopération, la solidarité ;
- Permettre à l'enfant de faire ou non une activité ;
- Développer l'imaginaire de l'enfant.

Des objectifs sont communs aux différents temps :

- Apprendre à l'enfant à respecter les règles de la vie en collectivité ;
- Respecter et favoriser la construction et l'épanouissement de la personnalité de l'enfant ;
- Etre à l'écoute des enfants afin de garantir une sécurité physique, affective et morale ;
- Mettre les enfants en situation de réussite ;
- Proposer des espaces libres et de détente ;
- Accentuer l'information et l'échange auprès des familles ;
- Favoriser l'expression, donner la parole à l'enfant.

II. LE ROLE DE CHAQUE ACTEUR

1- Le/la coordonnateur/trice périscolaire

Le/la directeur/trice périscolaire est nommé(e) « **coordonnateur/trice périscolaire** » à Sotteville-lès-Rouen. Interlocuteur/trice privilégié(e) des directions d'école et des enseignant(e)s, il/elle est le relais entre les temps scolaires et périscolaires.

Ses missions s'étendent donc sur tous les temps périscolaires (matin, midi, soir), afin de garantir une continuité et une cohérence entre temps scolaires et périscolaires.

Missions :

- Mettre en œuvre le projet pédagogique pour l'ensemble des accueils périscolaires (matin, midi, soir).
- Encadrer les équipes en charge de l'accueil des enfants d'âge maternel et élémentaire (3/6 ans et 6/10 ans).
- Organiser et coordonner l'ensemble des activités produites et menées par l'équipe.
- Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe (enfants, adultes).
- Prévenir et gérer les conflits, les incivilités, les accidents et blessures.
- Repérer et alerter en cas d'enfants en difficulté, en lien avec le Réseau pour la coéducation et la réussite éducative (RECRE).
- Assurer la relation aux familles, aux enseignants, au personnel municipal.
- Assurer le respect du matériel, des locaux et des règles de vie en cohérence avec la charte correspondante.
- Assurer la gestion administrative et matérielle.
- Réaliser les tâches inhérentes au service à la demande du responsable hiérarchique.

Auprès des enseignant(e)s, le/la coordonnateur/trice doit :

- Avoir une démarche d'information et de retransmission sur les différents problèmes rencontrés.
- Prendre en compte les remarques justifiées des enseignants.
- Partager et travailler en lien avec les enseignants.
- Avoir une organisation commune concernant la gestion du matériel (cf charte de la vie des écoles).

Après du responsable périscolaire, le/la coordonnateur/trice doit :

- Avoir une démarche d'information et de retransmission sur les différents problèmes rencontrés,
- Organiser des réunions régulières pour évaluer les activités en cours, les animateurs, les points sur le matériel et autres demandes.

2- Les animateurs/trices périscolaires

L'animateur/trice a un rôle éducatif, il/elle doit avoir une démarche cohérente dans sa façon d'être et de faire ; il/elle doit savoir monter un projet d'animation en lien avec le projet pédagogique du secteur.

Missions générales :

- Etre responsable des enfants en assurant leur sécurité physique, morale et affective ;
- Etre responsable de l'organisation en favorisant l'autonomie des enfants, en étant à l'écoute et en permettant l'expression de chaque enfant et en les aidant à progresser et à se réaliser.

Missions spécifiques selon les temps :

Accueils périscolaires du matin et du soir :

- Accueil des enfants ;
- Animation d'activités ;
- Entretien des relations avec les familles, les enseignants.

Pause méridienne :

- Encadrement dans le restaurant scolaire ;
- Surveillance dans la cour ;
- Organisation et encadrement des différents espaces d'activités.

Quels que soient les temps périscolaires (accueils du matin et du soir déclarés ou pause méridienne), les adultes encadrants sont désignés comme « **animateurs/trices périscolaires** », qu'ils/elles soient qualifié(e)s ou non, et indépendamment de leurs autres missions de la journée.

Spécificité : Durant la pause méridienne, l'équipe d'animateurs/trices périscolaires est composée d'animateurs BAFA, d'agents d'écoles, d'ATSEM et d'agents de restauration.

Il s'agit d'une équipe, ce qui implique des relations : participation, intégration, responsabilité, solidarité.

Chaque membre de cette équipe doit avoir des capacités à :

- Adopter une attitude cohérente vis-à-vis des enfants, des enseignants, des collègues et des parents ;
- Ouvrir son champ de connaissance ;
- Prendre des initiatives ;
- Etre moteur et imaginatif ;
- Se comporter en être responsable, capable de comprendre, d'analyser et de faire évoluer les situations ;
- Respecter un certain « secret professionnel », et en aucune façon de porter un jugement (obligation de réserve) ;
- Etre disponible, et pour cela, respecter le mieux possible son propre rythme de vie ;
- Etre capable de se remettre en question sur la qualité de son travail ;
- Œuvrer dans le but d'atteindre les objectifs du projet pédagogique et des projets d'animations.

Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles maternelles) :

Les écoles maternelles de Sotteville-lès-Rouen bénéficient de la présence quotidienne d'une ATSEM par classe, soit environ 40 ATSEM sur l'ensemble des 7 écoles. Elles seront également présentes sur la pause méridienne afin d'assurer une continuité éducative auprès des enfants.

Elles accompagnent les enfants à la restauration et dans les espaces dédiés à la détente et au repos.

Elles sont les actrices de la politique d'éveil au goût en lien avec la RDS et les animateurs/trices officiant sur les temps du midi.

3- Les RDS

Bien qu'étant un réel binôme avec le/la coordonnateur/trice périscolaire dans la gestion quotidienne, sa mission se concentre plus sur l'encadrement des équipes d'entretien et de restauration.

La Responsable de site a pour mission d'animer le temps de restauration avec ses équipes.

Mise en place d'actions pédagogiques liées à la démarche de la Ville autour de sa politique alimentaire : La Ville s'efforce d'avoir une démarche des plus vertueuses autour de ses approvisionnements alimentaires (circuits courts, durables, locaux et bio). En lien avec le Service vie scolaire restauration, la Responsable de site aura la charge d'accompagner les équipes de restauration afin d'avoir une approche pédagogique auprès des enfants bénéficiaires de la restauration.

Mise en place d'actions autour du gaspillage alimentaire : Comme chaque année, la Ville étend son action de lutte contre le gaspillage alimentaire sur toutes les écoles élémentaires. Toutes les actions sont pilotées par la Responsable de site font l'objet de briefings réguliers avec les équipes pour faire évoluer les comportements sur le sujet.

Les animateurs encadrant les cours et coins permanents sont au fait du menu du jour et de la qualité des approvisionnements, pour pouvoir échanger avec les enfants, assurant ainsi une réelle continuité éducative sur la restauration.

Les RDS des écoles maternelles accompagnent les équipes autour de l'éveil au goût des plus jeunes. Des animations, jeux des coins permanents ont pour but la découverte des produits servis afin que les enfants développent leurs savoirs. La lutte contre le gaspillage alimentaire commence en effet par la bonne connaissance des produits, de leur mode de culture ou production.

Les agents de restauration :

Encadrés par un/une référent (e) d'office, les agents de restauration seront aussi force de proposition pour animer, collecter le ressenti des enfants autour des actions menées et faire évoluer les recettes. Réels partenaires des enfants, ils contribueront à éveiller les enfants au goût pour devenir les principaux acteurs de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

III. LE PROJET D'ACTIVITES

L'équipe d'animation proposera des activités en fonction du rythme de l'enfant : des activités suivies ou libres.

Les espaces seront adaptés aux effectifs et aux activités : jeux de société, lecture, activités manuelles, coins permanents, peinture...

Un thème sera défini par l'équipe d'animation à chaque début de cycle, de façon à donner une cohérence aux activités proposées.

1- L'accueil périscolaire du matin

Le temps du matin doit avoir pour objectif d'accueillir les enfants dans un environnement bienveillant et sécurisant et de les accompagner selon leur rythme. Aucune activité structurée ne sera proposée durant ce temps. Des espaces seront aménagés et du petit matériel sera mis à disposition pour que les enfants soient libres d'agir comme ils le souhaitent.

Cet accueil périscolaire du matin permet à l'équipe d'échanger avec les familles. Les enfants seront accueillis dans les locaux de la garderie, des jeux de société, coloriages et dessin seront mis à leur disposition, ainsi que des coins permanents et jeux de manipulation.

2- La pause méridienne

Dans chaque école les enfants auront la possibilité de participer à différentes activités : **jeux de cours (jeux sportifs, jeux traditionnels, temps libre), coin détente à la bibliothèque et coin créatif à la passerelle pour les**



élémentaires et la salle d'activité pour les maternelles.

Des animateurs sont engagés afin d'assurer la sécurité ainsi que, d'apporter un accompagnement pédagogique auprès des enfants.

La mutualisation d'espace sur le temps scolaire/périscolaire :

En accord avec le corps enseignant maternel/élémentaire, certaines espaces sont mises à notre disposition en cas de pluie, ainsi que pour les diverses activités spécifiques et les temps fort.

Lieux intérieurs :

En fonction des activités, différentes salles seront à disposition : bibliothèque, lieux de détente, salle informatique, salle de motricité, salle d'activité...

Concernant l'école maternelle dispose d'une ou plusieurs salles de siestes qui permettent aux plus petits de se reposer dans de bonnes conditions, accompagnés par les ATSEM et les animateurs.

Lieux extérieurs :

Avant et après le déjeuner, les enfants disposent des cours de récréation et de leurs aménagements pour se détendre et jouer seuls ou avec des animateurs : jeux extérieurs, bac à sable, toboggan, jeux à ressort.

Des projets de personnalisation des salles dédiées seront menés, en lien avec les enfants, à chaque fois que la configuration des locaux le permet.

Matériel :

Pour les coins permanents, l'équipe dispose de jeux, de livres et de jouets (jeux de société, jeux de construction, scoubidous, bracelets...)

Les coins permanents seront encadrés par un animateur qui saura accompagner le groupe d'enfants sur les petits ateliers qu'ils auront choisis.

Pour les jeux de cour, les enfants disposent de ballons, balles, raquettes de tennis de tables, craies, élastiques, cerceaux, seaux, pelles, etc.

Les animateurs en place seront à même d'organiser et superviser les activités qui auront été décidées en lien avec les enfants.

Bien être

Le Bien-être de l'enfant sur le temps méridien, l'équipe a eu un temps de réflexion autour de la violence sur le temps périscolaire et en particulier le temps méridien.

Depuis deux ans, un temps zen a été instauré dans l'ensemble des groupes scolaires Sottevillais. Cela nous a permis d'évaluer le besoin et l'importance de ce type de proposition.

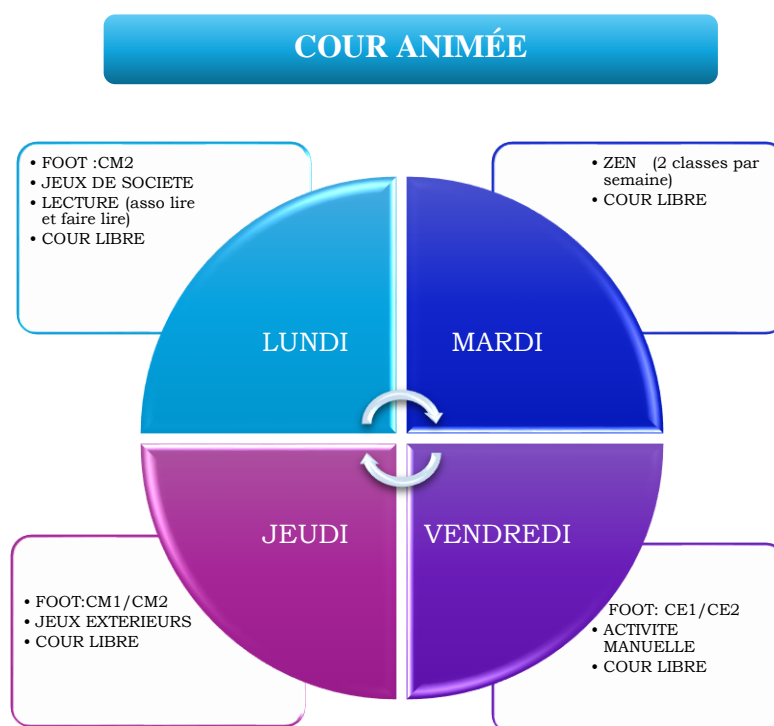
A Gadeau de Kerville, l'équipe a mis en place des outils/ techniques pour apporter une amélioration et de la sérénité sur ce temps.

Nous avons mis en place différentes propositions et apporté des modifications sur celles existantes, afin de les adapter aux besoins du public.

Notre équipe a choisi de rendre la cour animée, par le biais des différentes animations proposées, tout en respectant le choix d'être libre pour ceux qui ne souhaitent pas participer.

Cette organisation colle bien au fonctionnement le Groupe Scolaire de H. de Gadeau de Kerville.

École élémentaire



Lundi

- Lundi, des jeux de société sont proposés à l'intérieur ou à l'extérieur selon les conditions météorologiques.
 - Apporter un temps calme autour des jeux de société.
 - Permettre l'accès au jeu à tous.
 - Favoriser la découverte des jeux de société.
- En parallèle, l'équipe organise la journée spécial foot pour les CM2.
 - Cela permet d'apaiser les tensions et de répondre à leur attente en cadrant cette activité.

Mardi

- Chaque mardi de la semaine deux classes bénéficient d'un temps animé par deux animateurs avec des propositions adaptées au public. Les animateurs comme les classes tournent à tour de rôle.
 - Un temps bénéfique aux enfants qui apporte de l'apaisement et de la détente en fin de séance.
 - Permet aux animateurs d'exercer leur savoir et de faire découvrir aux enfants les différentes techniques d'animation.

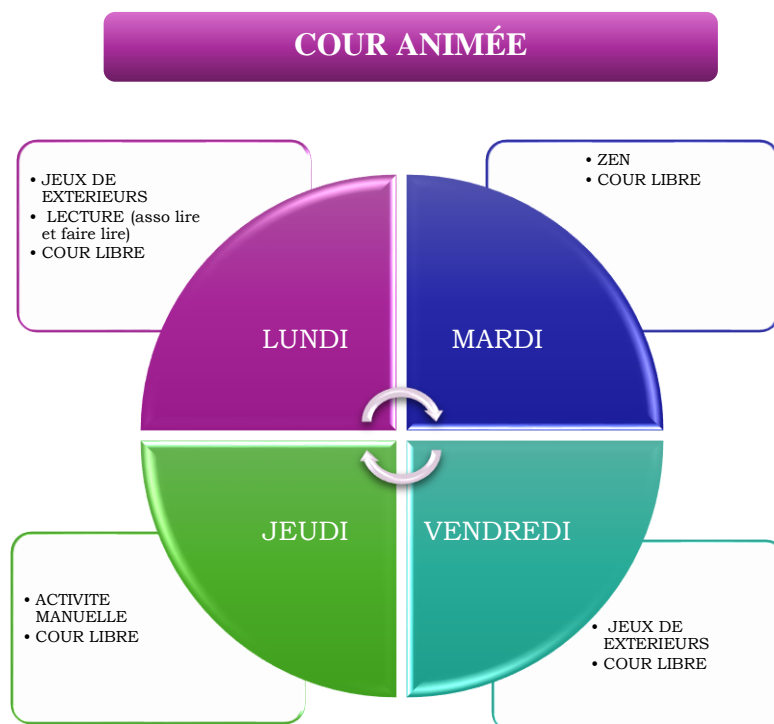
Jeudi

- Le jeudi les animateurs proposent des jeux extérieurs (coopération, stratégie comme les jeux de rondes...). Des zones libres gérées par des animateurs chargés de la surveillance, destinée pour les enfants ne souhaitant pas participer aux jeux proposés.
 - Un moyen efficace pour l'inclusion des nouveaux et notamment ceux du voyage.
 - Permet aux animateurs d'exercer leur savoir et de faire découvrir aux enfants les différents jeux.
 - Réduire l'état d'excitation dans la cour.
- Parmi les jeux proposés, nous trouvons le foot pour les CM1/CM2.
 - Cela permet d'apaiser les tensions et de répondre à leur attente en cadrant cette activité.

Vendredi

- Le vendredi est dédié à la création, des activités manuelles sont proposées dans le but est de contribuer à la décoration des locaux pour les temps forts et/ou une simple activité à emporter à la maison.
 - Favoriser/valoriser la participation du public dans les temps forts.
 - Canaliser les enfants.
 - Favoriser la créativité des enfants.
- En parallèle, l'équipe organise la journée spécial foot pour les CE1/CE2.
 - Cela permet d'apaiser les tensions et de répondre à leur attente en cadrant cette activité.

École maternelle



L'ensemble des propositions sont lissées au libre choix des enfants, vu l'effectif cette organisation répond au besoin de public sans impacter le fonctionnement de la structure.

Focus sur l'atelier ZEN

Une Proposition d'ateliers visant la détente et la relaxation, à raison d'une fois par semaine (le mardi midi). Deux créneaux d'une durée de 20 à 30 minutes sont proposés en élémentaire, ainsi qu'un créneau de même durée et proposé en maternelle.

Différentes approches seront présentées : yoga, lecture relaxante, sophrologie, massage, méditation ...

L'équipe travaillera sur la présentation de ses contenus, afin d'apporter un aspect ludique et de casser le côté discipline.

Temps Forts de l'année/portes ouvertes

Pour l'année 2025-2026, trois principaux temps forts seront organisés.

En complément, des portes ouvertes seront proposées aux familles chaque dernier vendredi avant des vacances.



Dates des portes ouvertes :

23-septembre / 17-octobre / 19-décembre / 13-février / 10-avril / 26-juin.

Temps forts :**❖ 23- Septembre : Découvre Ton Ecole**

Celui-ci en particulier reste un primordiale pour les enfants surtout, les nouveaux sur l'école. Ce temps-là permet à l'enfant de découvrir son école à travers le jeu, en lui permettant de connaître les lieux et de leur fonctionnalité, ainsi que le personnel et leur fonction.

Une variété d'atelier est proposée afin de présenter les détails nécessaires de l'école pour que l'enfant sente serein au sein de celle-ci.

❖ 19- Décembre : Les fêtes de Noël

La période de Noël offre une occasion unique de créer des moments magiques et mémorables. Que ce soit pour les enfants ou pour les animateurs. Un temps d'animation réussi peut transformer un simple moment en une expérience enchantée. L'art de concevoir des activités interactives et festives réside dans la capacité à captiver tous les âges, à stimuler l'imagination et à raviver l'esprit des fêtes de fin d'année chez chacun.

En combinant décorations soigneusement choisies, jeux créatifs et spectacles vivants, il est possible de créer une atmosphère qui fera briller les yeux des petits comme des grands.

❖ 26- Juin: fêtes des écoles

Tout le monde se réunit lors de la fête de fin d'année, il s'agisse du dernier jour ou de la dernière semaine, organiser une fête est une façon amusante de passer ces dernières minutes avec ses camarades, enseignants, animateurs....

Cela crée des souvenirs incroyables pour les enfants.

Pédagogie employée

Accompagnées des animateurs, les enfants seront acteurs de ces grands moments favorisant la convivialité et le bien-être en les permettant de s'exprimer et mettre en valeur leur réalisation.

Des temps de préparations seront dédiés à cela sur les temps de garderie voir sur les temps méridien par le biais des ateliers créatives et artistiques.

Ces temps, nous permettons de marquer les esprits avec des propositions attractives et chargées d'émotions.

Ainsi que de mettre en valeur le travail de l'équipe afin de le pousser d'aller au-delà de ses capacités et de donner le meilleur de lui-même.

Sur ces temps un travail... avec les différents acteurs travaillant auprès de l'enfant (enseignant, parent, atsem, animateur, agent..) sera effectué ce qui forme un avantage pour la réussite de ce dernier.

3- L'accueil périscolaire du soir

L'accueil périscolaire se sépare en trois temps :

HORAIRE	ACTIVITE
16H15	Fin de la classe, les enfants inscrits à la garderie sont récupérés dans la cour afin d'éviter le brassage. Un passage aux toilettes et un temps de détente est organisé par l'équipe d'animation.
16H25 /16H40	Début du goûter, les animateurs/trices s'installent autant que possible à table avec les enfants pour favoriser un moment de convivialité.
16H40/16H55 /17H/17H15	Un temps de rangement, avant d'entamer les activités le premier temps d'accueil des parents venant récupérer leur(s) enfant(s).
A partir de 17H jusqu'à 18H15	L'équipe d'animation propose des activités en fonction du thème choisi pour le cycle et/ou aménagement des coins permanents libres ou accompagnés. Les enfants voulant réaliser leurs devoirs ont la possibilité de les faire librement. Les animateurs/trices s'assurent alors que les enfants sont installés dans des conditions satisfaisantes.
17H45 / 18H15	Le deuxième temps d'accueil des parents venant récupérer leur(s) enfant (s).

Projet d'animation

Un thème en commun a été choisi pour l'ensemble des écoles nommée « **Les Cinq Sens** ». Il s'articulera autour des actions menées par la commune de Sotteville-Lès-Rouen dans ses différents projets.

Cette année les enfants découvriront les divers axes du projet en participant à la réalisation à travers des ateliers créatifs et/ou une participation artistique etc...

L'occasion d'exprimer leur opinion, partager leurs idées et de contribuer activement à l'enrichissement du projet.



Les axes



Ce thème laissera libre court à l'imagination de l'équipe d'animation ainsi qu'à celle des enfants, (Exemple : écrire, créer, mettre en scène, peindre, sculpter, danser ...). L'imaginaire est développé par la possibilité de créer, réalisé librement.

Le projet sera réparti sur l'ensemble de l'année scolaire, chaque cycle travaillant sur un axe spécifique.

En élémentaire, la mise en place de ces projets prendra la forme d'un coin permanent, proposé tout au long de la semaine, afin de favoriser l'épanouissement de l'expression des enfants.

Concernant les maternelles, cela sera organisé selon leur capacité physique et morale (état de fatigue...).

Activités supplémentaires :

Pour les élémentaires, un projet bois sera installé sur l'ensemble de l'année contribuant à la création des abris pour oiseaux ainsi des jeux en bois. Une expérimentation lancée en fin d'année écoulée a suscité l'intérêt chez enfants.

Par ailleurs, d'autres thématiques pourront s'ajouter à notre programmation en fonction de l'actualité et des événements à l'échelle de territoire.

IV. COMMUNICATION

Une animation de qualité implique une participation active de tous les acteurs qui interviennent sur les différents temps.

La communication entre le responsable périscolaire du service vie scolaire/restauration, les coordonnateurs/trices périscolaires, les responsables de restauration et l'équipe enseignante sera une préoccupation quotidienne afin de garantir au sein de chaque école une organisation parfaitement adaptée au rythme de l'enfant.

Des temps d'échanges réguliers seront organisés dans chaque école afin de vérifier l'organisation menée et les activités proposées.

En accord avec l'équipe enseignante, le/la coordonnateur/trice fera le tour de l'ensemble des classes en début d'année afin de se présenter aux enfants et de leurs expliquer les différents pôles d'animation et leurs modes de fonctionnement.

En début d'année, une attention particulière doit être portée aux CP afin qu'ils prennent connaissance des différents temps d'animation existants.

Il sera important également d'aller vers les enfants ne participant pas aux animations proposées, afin de s'assurer qu'aucun enfant ne s'implique pas par manque d'informations.

Le service vie des écoles a travaillé afin d'élaborer un moyen de communication adapté, pour apporter plus d'informations sur les animations et temps forts réalisés, auprès des familles.

V. EVALUATION

A chaque fin de cycle, un bilan sera mené par le/la coordonnateur/trice et l'ensemble de l'équipe d'animation par école.

Une analyse des pratiques sera réalisée afin d'adapter l'organisation de la vie quotidienne et la proposition d'activité au plus près et de garantir les intérêts de l'enfant.

Un bilan d'activité sur ce dispositif sera établi à la fin de chaque année scolaire par le responsable périscolaire du service vie scolaire/restauration afin d'ajuster le projet pour l'année suivante.

Les élèves représentants du Conseil Municipal des enfants participeront également à l'animation et l'évaluation du dispositif de « lutte contre le gaspillage alimentaire ».